ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE FÈS – MEKNÈS
PROVINCE DE MEKNES
COMMUNE AIT OUALLAL
BUREAU DES MARCHES

Avis d'achat sur bons de commande n° :15/2026

Le **président de la commune d'Ait Ouallal** procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- **Objet de la prestation : ÉTUDE TECHNIQUE POUR LA REALISATION D'UN OUVRAGE D'ART SUR OUED EL KEEL**
- **Consistance de la prestation :**

N°	Désignation,	Caractéristiques et specifications	Unité de mesure	Quantité	conditions
01	**Étude technique pour la réalisation d'un ouvrage d'art**	Ce prix rémunère la réalisation d'une étude technique complète en vue de la réalisation d'un ouvrage d'art, conformément aux normes et réglementations en vigueur et aux règles de l'art. L'ouvrage se situe à la route nommé BISSITE de coordonnés (33.859968, -5.684762) L'étude devra permettre de définir les caractéristiques techniques, géométriques, hydrauliques et structurelles de l'ouvrage projeté, en tenant compte des contraintes du site, de la nature du terrain, des conditions de circulation et des exigences de sécurité et de durabilité. À ce titre, la mission du bureau d'études comprendra notamment :	FT	1	LE BUREAU D'ETUDE DOIT AVOIR UN AGREMENT D5 VALABLE

		1. **Reconnaissance et diagnostic du site :** • Visite et reconnaissance détaillée du site d'implantation de l'ouvrage ; • Analyse de la situation existante et des contraintes naturelles et techniques ; • Collecte des données topographiques, géologiques et hydrologiques disponibles. 2. **Étude topographique :** • Réalisation des levés topographiques nécessaires ; • Établissement du plan topographique avec indication des niveaux, profils en long et en travers ; • Détermination des caractéristiques géométriques du site. 3. **Étude géotechnique :** • Reconnaissance de la nature et de la portance du sol ; • Réalisation des sondages et essais géotechniques nécessaires ; • Détermination des caractéristiques du sol pour le dimensionnement des fondations. 4. **Étude hydraulique et hydrologique :** • Analyse des bassins versants et des écoulements ; • Détermination des débits de crue de projet ; • Vérification des conditions d'écoulement et de			

		dimensionnement hydraulique de l'ouvrage ; • Définition des dispositifs de protection contre l'érosion et l'affouillement. 5. **Étude de conception et de dimensionnement :** • Élaboration des variantes de conception, si nécessaire ; • Définition de la solution technique appropriée ; • Calcul et dimensionnement des éléments de structure et des fondations ; • Vérification de la stabilité, de la résistance et de la durabilité de l'ouvrage. 6. **Établissement des plans et documents techniques :** • Plans d'exécution et détails techniques ; • Coupes longitudinales et transversales ; • Plans de coffrage et de ferraillage ; • Détails des fondations, appuis, tablier et équipements annexes. 7. **Établissement du dossier de consultation :** • Élaboration du descriptif technique détaillé ; • Établissement du bordereau des prix et du détail estimatif ; • Élaboration du Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) relatif aux travaux ;			

		• Estimation du coût prévisionnel des travaux. L'ensemble des documents et livrables relatifs à l'étude devra être remis au maître d'ouvrage en **cinq (05) exemplaires en version papier et en version numérique** Les documents numériques devront être fournis sous des formats exploitables (PDF et formats sources modifiables, notamment DWG et Word, selon la nature des documents).			

Lieu d'exécution : la commune d'Ait Ouallal.

Délai d'exécution des prestations :07 JOURS

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 20/11/2026 à 10h00

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le président

Signé :

Khalid TOUIL